

Programme de formation

Formation initiale élus du CSE (SSCT) de 50 à 299 salariés sans CSSCT

But de la formation

Analyser des risques professionnels et participer activement à l'amélioration des conditions de travail dans leurs entreprises
Proposer des actions de prévention à l'employeur et participer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés de l'entreprise

Compétences visées - Objectifs

Exercer les missions du CSE et de la SSCT
Proposer des actions de prévention en utilisant les méthodes et les outils spécifiques de la SSCT
Utiliser les documents spécifiques liés à la santé, la sécurité et les conditions de travail
Contribuer à l'animation de la SSCT dans le cadre du CSE

Pré-requis

Maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture...)
Pour le distanciel : savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet

Type de public

Etre élu titulaire ou suppléant au CSE d'une entreprises de 50 à 299 salariés
Publics en situation de handicap : adaptations possibles selon les cas.
Contactez-nous : contact@amf-groupe.com

Durée

35h : 2 jours de juridique et 3 jours de santé sécurité au travail

Programme

Le cadre de fonctionnement du CSE et l'exercice de ses attributions SSCT

Le fonctionnement général du CSE
Les attributions SSCT du CSE d'une structure de 50 à 299 salariés sans CSSCT
Les indicateurs et sources d'information
L'analyse des indicateurs
L'accès aux sources d'information en santé, sécurité et conditions de travail

Les capacités à maîtriser les méthodes et les outils d'analyse du travail

Les principales caractéristiques des situations de travail
Mener une inspection
Les techniques d'entretiens et d'analyse du travail

Les capacités à analyser les accidents du travail

L'analyse des accidents du travail avec la méthode de l'arbre des causes
Le rapport annuel hygiène, sécurité et conditions de travail
Elaborer des mesures de prévention

Les supports essentiels du CSE sur les questions SSCT

Le document unique : le comprendre et l'utiliser
Les principaux risques de son établissement
Les informations nécessaires à l'analyse des risques
Rédaction d'une synthèse d'analyse de risques

L'animation des réunions du CSE

L'élaboration de l'ordre du jour et la rédaction du procès-verbal
Les conditions d'une bonne conduite de réunion
Construire les délibérations et les préconisations du CSE

Moyens pédagogiques

Modalité à distance : Visio face à face
Ressources : supports écrits, exercices, outils et conseils

Formateurs-trices possibles :

Héloïse LOMBARDO

11 ans d'accompagnement RH aux entreprises
Licence Pro Qualité et Master Sciences du Management
Certifiée A.F.E.S.T.

Marina SOLLIEC

11 ans en tant que responsable RH : Droit du travail, CSE, SST, GEPP
Consultante-Formatrice et RH externalisé.
Master Management des Ressources Humaines.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices

Equipements nécessaires

Si distanciel : ordinateur, connexion internet
Equipement de prise de notes

Modalités d'inscription

Inscription validée après retour du devis et de la convention de formation signés
Inscription possible jusqu'à la veille de la formation en fonction des places disponibles

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction en fin de formation

Documents remis : attestation de formation et certificat de réalisation

Liste des référents

Référent administratif : Madame Laetitia PERGET
Référent pédagogique : Madame Elizabeth ARMAO
Référent handicap : Madame Florence FRANCOIS

Contacts

Inscription : Hélène ARLAUD 07 85 87 21 01 - harlaud@amf-groupe.com
Administratif : Laetitia PERGET - 06 14 52 63 27 – lperget@amf-groupe.com
V 01/11/2024